

ASSEMBLÉE NATIONALE1er avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 59

présenté par
Mme Ménard

TITRE

Rédiger ainsi l'intitulé de la proposition de loi :

« visant à légaliser le suicide assisté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cette proposition de loi est de légaliser le suicide assisté, autant le dire clairement dans le titre.